

# PROJET ETABLISSEMENT EAJE « Les P'tits Mousses » à Port-Vendres

SERVICE PETITE ENFANCE

COMMUNAUTE DE COMMUNES ALBERES COTE VERMEILLE  
ILLIBERIS

*Période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2026*

## Table des matières

I.	Projet d'accueil .....	4
1.	Les prestations d'accueil proposées .....	4
2.	Les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants ou de parents en situation de handicap .....	7
3.	Les compétences professionnelles mobilisées .....	8
a.	L'équipe et les intervenants .....	8
b.	Le travail d'équipe .....	8
c.	L'analyse des pratiques professionnelles et la formation .....	9
d.	L'accueil des stagiaires et des apprentis .....	9
II.	Projet éducatif.....	10
1.	L'accueil .....	10
a.	Le premier accueil, l'adaptation, la familiarisation .....	10
b.	L'accueil au quotidien, pédagogie et aménagement de l'espace .....	10
2.	Le soin .....	12
a.	L'alimentation .....	12
b.	Le sommeil .....	13
c.	L'hygiène et les soins corporels .....	14
3.	Le développement, le bien-être et l'éveil .....	15
a.	Le jeu et activités .....	15
b.	L'approche artistique et culturelle.....	16
c.	L'égalité fille-garçon .....	17
III.	Le projet social et le développement durable.....	17
1.	Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs.....	17
2.	Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement et les actions de soutien à la parentalité .....	20
3.	Les dispositions d'accueil des personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle .....	20
4.	Les partenaires.....	20
5.	La démarche en faveur du développement durable .....	21
IV.	Le projet d'évaluation de la qualité d'accueil .....	21



1. La relation au jeune enfant.....	21
2. La relation aux parents.....	24
3. La qualité organisationnelle.....	25
ANNEXE.....	27



## Introduction

Conformément à la réglementation, le service petite enfance a élaboré un projet d'établissement mettant en œuvre la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant mentionnée à l'article L.214-1-1 du code de l'action sociale et des familles. Ainsi, il a pour objectif d'exprimer les valeurs portées par le service et cela, dans le respect de la Charte.

Ce document, après validation auprès Conseil communautaire de notre collectivité, est transmis à nos partenaires, aux parents, aux stagiaires accueillis mais aussi à l'ensemble des professionnels du service ainsi que ceux effectuant des remplacements temporaires.

### I. Projet d'accueil

#### 1. Les prestations d'accueil proposées

Le service petite enfance est un service de la communauté de communes Albères- Côte Vermeille-Illibérès (CC ACVI). Il est organisé autour de neuf structures, 7 Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) et 2 Micro-Crèche (MC), ainsi qu'un Relais Petite Enfance (RPE). Réparties sur l'ensemble du territoire communautaire, ces structures proposent 232 places d'accueil et sont financées par la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) selon le mode de Prestation de Service Unique (PSU)

##### ❖ Service Petite Enfance – CC ACVI

04-68-81-85-68

3, impasse Charlemagne - 66 700 ARGELES-SUR-MER

##### ❖ EAJE « Els Barrufets »

Agrément de 47 berceaux

Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

[eajeargeles@cc-acvi.com](mailto:eajeargeles@cc-acvi.com) / 04-68-81-85-68

Rue Camille Trencat - 66 700 ARGELES-SUR-MER

- ❖ EAJE « Pomme Cannelle »  
Agrément de 20 berceaux  
Accueil du lundi au jeudi de 7h30 à 18h30 / le vendredi de 7h30 à 18h  
[eaiepages@cc-acvi.com](mailto:eaiepages@cc-acvi.com) / 04-68-21-87-10  
Rue du Boulodrome - 66 670 BAGES
  
- ❖ EAJE « Les P'tits Baigneurs »  
Agrément de 25 berceaux  
Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h  
[eaiebanyuls@cc-acvi.com](mailto:eaiebanyuls@cc-acvi.com) / 04-68-88-38-25  
Rue Jules Ferry – HLM Michel Gineste - 66 650 BANYULS-SUR-MER
  
- ❖ EAJE « El Ratoli »  
Agrément de 50 berceaux  
Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h15  
[eaieelne@cc-acvi.com](mailto:eaieelne@cc-acvi.com) / 04-68-68-07-92  
Pas de la Baneta - 66 200 ELNE
  
- ❖ MC « Els Esquirols »  
Agrément de 10 berceaux  
Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30  
[eaiepalau@cc-acvi.com](mailto:eaiepalau@cc-acvi.com) / 04-68-98-24-63  
Chemin du Château Villeclare - 66 190 PALAU-DEL-VIDRE
  
- ❖ EAJE « Les P'tits Mousses »  
Agrément de 25 berceaux  
Accueil du lundi au vendredi de 8h à 18h  
[eaieportvendres@cc-acvi.com](mailto:eaieportvendres@cc-acvi.com) / 04-68-82-45-22  
60, bd du 8 mai 1945 - 66 660 PORT-VENDRES
  
- ❖ EAJE « Els Resquills »  
Agrément de 25 berceaux  
Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30  
[eaieastandre@cc-acvi.com](mailto:eaieastandre@cc-acvi.com) / 04-68-89-00-33  
Avenue Maréchal Joffre - 66 690 SAINT ANDRE

❖ EAJE « Les Pitoutis »

Agrément de 20 berceaux  
Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30  
[eajeasorede@cc-acvi.com](mailto:eajeasorede@cc-acvi.com) / 04-68-89-35-18  
Rue des Fabriques - 66 690 SOREDE

❖ MC « Très Pams »

Agrément de 10 berceaux  
Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30  
[eajevillelongue@cc-acvi.com](mailto:eajevillelongue@cc-acvi.com) / 04-68-56-12-97  
Carrer les Escoles - 66 740 VILLELONGUE-DEL-MONTS

❖ RPE

Trois permanences sur le territoire

- ARGELES SUR MER : Lundi (12h-12h30) – Mercredi (9h-12h30 / 13h-17h) – Jeudi (15h-19h30) – Vendredi (12h-14h / 14h30-16h)
- ELNE : – Mercredi (13h30 -17h) – Vendredi (12h-13h30)
- BAGES : Lundi (15h-18h)

[rpe@cc-acvi.com](mailto:rpe@cc-acvi.com) / 04-68-55-58-90  
Allées Ferdinand Buisson - 66 700 ARGELES SUR MER  
Ecole Joseph Néo – 66 200 ELNE  
Point Jeunes – Rue Danton – 66 670 BAGES

Bien qu'elles soient similaires les périodes de fermeture des structures sont établies chaque année selon les modalités suivantes :

- Deux semaines pendant les vacances scolaires de Noël ;
- Trois semaines au mois d'août sauf l'EAJE d'ARGELES-SUR-MER ;
- Deux jours pour journées pédagogiques des professionnels ;
- Les jours fériés nationaux ;
- Certains ponts après validation de l'autorité territoriale.

Un calendrier annuel des fermetures des EAJE et MC est transmis aux parents en début d'année (de septembre à août) et affiché dans les structures.

L'ensemble des structures accueillent les enfants de 10 semaines à 4 ans selon trois types d'accueil :

- ❖ L'accueil régulier afin de répondre aux besoins connus à l'avance et récurrents (ex. 2h par semaine avec régularité sur une demi-journée spécifique)

- ❖ L'accueil occasionnel qui concerne des besoins connus à l'avance, ponctuels et non récurrents (ou des besoins pouvant être satisfaits compte tenu de places ponctuellement vacantes),
- ❖ L'accueil d'urgence pour faire face à des besoins ne pouvant être anticipés, et ayant un caractère exceptionnel ou d'urgence (parents en difficulté, hospitalisation, reprise d'un travail ou d'une formation etc.)

## 2. Les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants ou de parents en situation de handicap

*« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille. ». Principe 1 de la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant*

Le décret n°2010-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans a modifié l'article R2324-17 Code de la Santé publique : "Les établissements et les services d'accueil non permanent d'enfants veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. Ils concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique qu'ils accueillent. Ils apportent leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale."

Le service accueille les enfants en situation de handicap ou porteurs de maladie chronique. Les équipes concourent à l'inclusion sociale des enfants en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique.

Chaque situation sera évaluée individuellement, en équipe pluridisciplinaire en présence des parents. Ainsi, tout enfant selon ses besoins pourrait nécessiter de modalités d'accueil pour garantir la sécurité physique, morale et affective de l'enfant et/ou du groupe d'enfants dans lequel il évolue. Ces modalités d'accueil ne sont pas figées et sont complémentaires au contrat d'accueil. Après signature de chacune des parties, le document formalisant les modalités pourra être réajusté au regard : de l'évolution des besoins particuliers de l'enfant, de la présence d'un accompagnant complémentaire à l'équipe.

En vue de généraliser l'accueil des enfants en situation de handicap en conformité avec la loi du 11 Février 2005 « égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » et d'être garant du respect de leur droit d'accès aux EAJE, la CC ACVI a officialisé son partenariat avec le Pôle Ressources Hand'avant 66 (PRH66). Ainsi, dans le cas où l'enfant bénéficie d'un suivi complémentaire et/ou d'un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.), l'envoi d'une copie peut permettre, selon la situation, au Pôle Ressources Hand'avant 66 d'envisager une offre complémentaire au regard des attentes des

responsables légaux. De nouvelles préconisations peuvent également être élaborées entre PRH66 et l'équipe de la structure voire d'autres professionnelles intervenant auprès de l'enfant.

Enfin, le Référent de Santé et d'Accueil Inclusif (RSAI) du service reste un interlocuteur privilégié pour garantir la continuité éducative, prévoir des temps dédiés avec les équipes des structures en fonction des situations et garantir avec le responsable de l'EAJE la mise en œuvre d'un protocole d'accompagnement adapté aux besoins de l'enfant.

### 3. Les compétences professionnelles mobilisées

#### a. L'équipe et les intervenants

Une équipe pluridisciplinaire est présente dans chaque établissement, majoritairement composée d'Éducateurs de Jeunes Enfants (EJE), Infirmières, Infirmières Puéricultrices, Auxiliaires de puériculture, Agents de cuisine, Agents titulaire du CAP AEPE et des Agents techniques.

Chaque agent a sa propre fiche de poste décrivant ses missions et ses activités au sein des structures.

Enfin, il est important de préciser qu'une psychologue et une infirmière inclusive interviennent auprès des équipes.

#### b. Le travail d'équipe

*« Pour que je sois bien traité(e), il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants. ». Principe 9 de la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant*

Chaque équipe se réunit, afin d'évoquer le projet pédagogique. La fréquence de ses réunions est définie en fonction des besoins des équipes.

D'autres réunions sont organisées au sein du service, nous pouvons citer :

- Les réunions de direction : une fois par semaine ;
- Les réunions éducatives : une fois par trimestre ;
- Les réunions techniques (cuisine et entretien) : environ deux fois dans l'année.

c. L'analyse des pratiques professionnelles et la formation

« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents. ». Principe 10 de la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Conformément à l'article R2324-37 du Code de la santé publique, le gestionnaire organise des temps d'analyse de pratiques professionnelles pour les professionnels chargés de l'encadrement des enfants. Et ce, à hauteur de 6 heures minimum, par an et par professionnel en dehors de la présence des enfants. Ces groupes, d'une capacité maximale de 15 professionnels, sont animés par des intervenants extérieurs spécifiquement formés, sans lien hiérarchique avec l'équipe. Ces séances ont pour objectif de permettre des échanges professionnels autour de situations ayant posé problème ou suscité des interrogations, afin d'identifier les ressources nécessaires pour mieux les appréhender.

Afin d'offrir un accompagnement de qualité aux enfants et à leurs familles, les professionnels suivent des formations afin de se tenir informé sur les nouvelles recommandations et améliorer ainsi, leurs pratiques professionnelles. Chaque agent peut faire une demande de formation individuelle en fonction de ses besoins (développement de l'enfant, droit de l'enfant, communication non violente etc.), notamment par le biais du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) mais aussi par des organismes extérieurs. Des formations collectives sont également organisées au sein du service, il s'agit de journées pédagogiques, généralement au nombre de deux par an, dont le thème et le contenu sont définis en équipes.

Enfin, chaque membre du service petite enfance, en fonction de sa fiche de poste, participe aux formations prévues par la réglementation notamment celles relatives à la Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) et aux bonnes pratiques d'hygiène en cuisine.

d. L'accueil des stagiaires et des apprentis

L'ensemble des établissements, en fonction de leur capacité, accueille des stagiaires. Afin de les accompagner au mieux, un livret d'accueil, commun au service petite enfance, leur est transmis en début de stage.

La définition des horaires et l'organisation du stage se font sous la responsabilité du directeur de l'établissement. Il est également important de préciser qu'en aucun cas, les stagiaires ne sont comptés dans l'effectif du personnel. De plus, les stagiaires sont soumis aux mêmes vaccinations que le personnel des établissements.

## II. Projet éducatif

### 1. L'accueil

#### a. Le premier accueil, l'adaptation, la familiarisation

L'accueil au sein de la structure se fait tout d'abord par une semaine d'adaptation avec la présence du/ou des parents ou bien son entourage proche.

Cette période consiste à préparer l'enfant à faire ces premiers pas dans la vie sociale et collective, tout en ayant ces repères quotidiens à côté de lui (papa, maman, mamie etc.). L'enfant se sécurise, prend confiance et se familiarise à son nouvel environnement qui l'entoure.

L'adaptation se déroulera du lundi au jeudi avec la présence de son proche sur le même horaire et le même endroit. L'enfant pourra identifier la professionnelle qui s'occupe de lui et qui échange avec ces parents.

Le vendredi une première séparation se fera avec les parents pour une demi-journée. Il est à noter que si le parent n'est pas prêt à laisser son enfant, l'équipe s'adaptera et peut prolonger l'adaptation ainsi que la moduler (2 semaines en présence du parent, demi-journée de présence en début de contrat). Tout est adaptable en fonction du parent, de l'observation et de l'état émotionnel de l'enfant si cela est possible. Lors de l'adaptation il est transmis aux familles une feuille explicative des produits/vêtements à apporter. De plus, la professionnelle interagit avec le parent afin d'informer les familles de certaine prévention que nous mettons en place tout au long de l'année (la prévention des écrans, de l'alimentation, du sommeil, de la motricité libre etc...). Tout ceux-ci dans un but d'avoir des échanges co-construit avec les familles.

Les temps de transmissions que ce soit le matin ou en fin d'après-midi est un moment primordial. Les professionnelles et les parents échanges afin d'avoir les informations nécessaires pour assurer la continuité entre le lieu d'accueil et la maison. La disponibilité de la professionnelle permet à l'enfant de se sentir écouté, rassurer et surtout de se sentir en sécurité pour débiter une bonne journée.

L'équipe a suivi une formation sur la communication parent-professionnelle dans l'objectif d'être au plus près de la demande d'un parent et d'être dans une posture professionnelle adaptée et bienveillante.

#### b. L'accueil au quotidien, pédagogie et aménagement de l'espace

L'équipe définit le vivre ensemble comme l'accueil de famille sans distinction dans une volonté de mixité sociale, où les différences sont respectées. La création de lien social et l'entraide entre les parents, avec des dons notamment.

L'équipe met un point d'honneur à accueillir chaque parent dans sa singularité et les questionnements divers qui peuvent les traverser. L'écoute des familles est essentielle, et la disponibilité des professionnelles totales dès que les familles en ressentent le besoin. Les professionnelles prennent le temps de discuter, conseiller si nécessaire les familles en demandant d'écoute et d'accompagnement à la parentalité.

La structure accueille une majorité de familles vivant sous le seuil de pauvreté, demandant un accompagnement spécifique au quotidien. Pouvoir les guider lorsque les familles semblent fragiles sur certains sujets (hygiène, alimentation, rythme de l'enfant, prévention...) est la priorité. Des actions de prévention autour des écrans, de l'alimentation, de la vaccination, de l'éveil etc... sont régulièrement affichées et discutées avec les familles. L'accueil de famille pouvant être isolée engage la structure à créer du lien entre les familles pour rompre l'isolement et favoriser l'ouverture et le lien social. Pour cela, leur participation au sein de la crèche à travers des ateliers parents-enfants qui se dérouleront 1 fois par mois, animés par 2 professionnelles de la crèche est proposée s'il le souhaite. Le but premier est de développer un climat de confiance avec les familles à travers différentes implications : sorties extérieures, écoute et disponibilité pendant les temps de transmissions, participation à des temps de vie collective (invitation à des temps de goûter, d'animation ou faire partager un loisir).

La place du parent est également pensée à travers la communication que nous lui accordons. Au travers d'outils dont le parent peut se saisir, comme, le cahier de transmission et la mise en place d'une communication ouverte et transparente concernant la vie à la crèche et le prendre soin de leur enfant.

Le hall a été repensé cette année, grâce, à l'aménagement de nouveau meuble et la rénovation de cet espace afin que la communication visuelle soit claire (thématique de prévention travaillée chaque trimestre : alimentation, langage, motricité libre, chaleur etc...). Les mails seront également un moyen d'informer régulièrement les familles des évènements et de la vie de la structure.

Le secteur des bébés/moyens va être réaménagé de façon à permettre aux enfants de s'épanouir tout au long de l'année en fonction de leurs évolutions et de leurs besoins.

Un espace jeu d'imitation tel que la dinette, le salon de coiffure, le supermarché, le coin « prendre soin » permettront aux enfants de développer le langage, répéter les gestes du quotidien et de s'approprier à leur manière les expériences de la vie. Le jeu symbolique est très important pour le jeune enfant, il développe son imagination, sa créativité et s'invente des petites histoires en illimitées. Un espace calme pour permettre aux enfants de s'apaiser, de se ressourcer, de se reposer si besoin ou de regarder des livres qui se trouveront à disposition. Il peut permettre également à regrouper les enfants pour faire des rituels comme lire des histoires, kamishibai, comptines, se dire bonjour etc. Un espace

motricité pour leur faire vivre des expériences corporelles en développant les capacités motrices, sensorielles, affectives et cognitives (Modules, cabane, jeux sensoriels).

Nous proposons sur certain moment des petits espaces sensoriels afin de permettre aux enfants de découvrir et explorer un nouvel environnement qui les sécurisent et les apaise. A travers ces ateliers, les enfants développent leur curiosité, leur concentration, leur mémoire, que ce soit visuelle et/ou tactile. Cela favorise le développement des sens et l'observation.

Le mobilier et l'aménagement du secteur des grands est pensé afin que la sécurité des enfants soit garantie dans un espace où ce dernier peut librement se déplacer tout en ayant un regard sur l'adulte. L'observation et la communication sont les outils qui permettront à l'équipe de pouvoir organiser au mieux le quotidien de ce groupe.

Cette année le secteur des grands a été réaménagé afin de garantir une qualité d'espace de vie pour les enfants propices à un développement de l'imaginaire au sein d'un environnement serein et sécurisé. Différents espaces d'imitations (dînette, poupées, voiture etc...) s'y trouvent ainsi que des caisses de jeux à dispositions afin que l'enfant se saisisse du jeu qui l'intéresse en fonction de son développement. Un coin cabane a été également aménagé.

## 2. Le soin

### a. L'alimentation

Le repas est assuré par un traiteur local qui prépare les repas en fonction du rythme de l'enfant et de ces spécificités (allergies, PAI, besoins particuliers...), ils sont variés et mis en chauffe par l'agent de cuisine dès le matin. Afin d'amener l'enfant à la découverte et la diversification alimentaire, divers produits sont proposés aux enfants. Ils sont servis, à ces derniers, en fonction de leur capacité à manger en mixé (purée) ou morceaux. A la crèche, nous veillons au maximum à ce que les repas se passent à l'extérieur, cet environnement est propice aux échanges (chant des oiseaux, bruit de voiture, chien qui aboie...). Les repas sont servis en mixé morceau (la viande est hachée et le reste du plat en petits morceaux) et en morceaux (tout le plat est en petits morceaux) en fonction des capacités de l'enfant.

Le nourrisson, lors de la prise de ses biberons quotidien, a besoin d'avoir un environnement serein, une posture contenant et sécurisante de la part des professionnelles et un regard enveloppant. L'équipe veille, donc, à donner ses biberons dans un espace calme ou si cela n'est pas possible dans le parc sur le secteur, à l'écart du groupe.

Aux alentours de 6 mois, afin d'accompagner l'enfant vers l'autonomie de son repas l'équipe, grâce à la verbalisation, encourage l'enfant à être acteur de son repas. Les professionnelles laissent l'enfant « patouiller » dans l'assiette, tenir la cuillère, prendre son biberon d'eau quand il le souhaite. Dans le but également de proposer à l'enfant de manger à table avec les plus grands plus tard, cet accompagnement est pensé et discuté en équipe et avec les familles.

Le repas à table est proposé à l'enfant dès qu'il a acquis la marche ou qu'il est en capacité de s'asseoir et de se lever seul de la chaise. Les aliments du plateau sont proposés de l'entrée au dessert, l'enfant choisit ainsi l'ordre dans lequel il veut manger.

Aux alentours de 18 mois, les enfants découvrent la possibilité de pouvoir se lever de table lorsqu'ils le souhaitent, de découvrir des aliments en morceaux (en accord avec les familles), de partager un repas à plusieurs. C'est à ce moment-là qu'il entre en interaction et dans l'imitation de ses pairs. Le repas devient alors un temps de plaisir gustatif et social, c'est une étape de plus vers la socialisation.

Aux alentours de 2 ans, les enfants à table sont encouragés à être au maximum autonome pendant le moment du repas tout en étant accompagné par l'adulte encadrant. Mettre le bavoir, manger seul, se servir seul de l'eau, interagir avec ses pairs et l'adulte, se nettoyer le visage avec un gant, vider son plateau dans une petite barquette pour débarrasser les restes. Ce sont des étapes clés pour permettre à l'enfant de se sentir fier et autonome (Ouverture des pots de yaourts, compote, fromage...).

## b. Le sommeil

Le sommeil sécrète des hormones de croissance permettant à l'enfant de grandir, et de se reposer pour pouvoir à nouveau explorer son environnement ainsi que réguler son stress et son humeur. Nous mettons tout en œuvre pour favoriser un environnement sécurisant et propice à la plénitude grâce à un rituel d'endormissement si nécessaire (doudou, sucette, musique, livre etc.). Nous mettons un point d'honneur à ne jamais réveiller un enfant qui dort afin de respecter son besoin de repos.

Assurer le sommeil d'enfants d'âges différents demande aux membres de l'équipe d'accompagner l'enfant dans son endormissement. Cela passe parfois/souvent par rester à côté de l'enfant pour qu'il puisse se laisser aller en toute sérénité. Lorsque les enfants dorment dans des lits à barreaux les professionnelles rentrent régulièrement (toutes les 10min environ) dans le dortoir pour s'assurer de la garantie d'un environnement sécurisé. Les réveils sont échelonnés pour tous les enfants.

Certains enfants ont besoin d'être endormi aux bras, en ayant une main posée sur eux et d'autres d'être seuls. L'équipe s'adapte alors à chaque enfant en fonction de son besoin qu'il nous communique à sa façon. Les enfants sont couchés dans un lit nominatif : à barreau pour les enfants non-marcheur ou qui

dorment encore le matin (environ 3 mois à 18 mois) et au sol pour les enfants qui marchent (environ 18 mois). Le lit leur sera proposé en fonction de leur besoin, l'équipe le saura grâce à l'observation et la connaissance des signes de fatigue de chaque enfant.

Afin que l'enfant se repère dans le temps et l'espace, le moment d'avant sieste répond à un rythme pour que les enfants puissent tranquillement accéder à un sommeil apaisé.

En effet, le rituel d'avant sieste, sur le secteur des grands, comme le rituel pour l'endormissement est primordial pour les enfants afin de se sécuriser et de pouvoir se laisser aller au repos.

Après le repas, les enfants ont un temps de jeux libre dans le secteur avec les livres ou autres espaces d'imitation à disposition. Une professionnelle appelle individuellement les enfants afin que le change de couche puisse s'effectuer, pendant ce temps, un temps de lecture est fait par une autre professionnelle. Une fois l'heure (qui varie en fonction de la fatigabilité du groupe d'enfants) les enfants sont invités à entrer dans le dortoir et aller dans leur lit nominatif. L'équipe veille à ce que le lit soit au même endroit à chaque fois, afin que cela sécurise l'enfant. Nous mettons en route une petite musique de fond très douce, ainsi qu'une lampe méduse, d'inspiration Snoezelen pendant une dizaine de minute.

Les professionnelles veillent à respecter les besoins des enfants : certains veulent être seuls, d'autres ont besoin de câlins ou de papouilles, d'autres encore ont besoin de bouger ou pleurer. Nous respectons le besoin de l'enfant tout en l'accompagnant vers l'apaisement.

L'adulte est présent durant la sieste afin que les enfants soient surveillés pendant ce temps-là.

### c. L'hygiène et les soins corporels

La continuité des soins, l'individualité et la verbalisation des soins prodigués à l'enfant sont des gestes que la professionnelle applique sur le corps de l'enfant. Les changes ou vérification de couches se font environ toutes les 2h (sauf si cela est nécessaire entre temps bien sûre).

L'acquisition de la propreté, en lien avec l'observation individuelle faite autour de l'enfant, se fera toujours en accord avec la famille, pour garantir une continuité maison/crèche. Le change debout dans l'environnement des toilettes, s'effectue lorsque l'enfant a acquis une certaine stabilité d'équilibre (afin de ne pas le mettre en difficulté). Les toilettes sont à la taille des enfants et l'environnement a été pensé pour favoriser l'autonomie du jeune enfant (distributeur de papier à hauteur d'enfant, robinet pouvant s'ouvrir seul par les enfants, gants, serviettes et couches à disposition).

L'environnement des toilettes est propice à l'autonomie de l'enfant et dans la prise en compte des limites de son corps et de sa pudeur. Nous veillons au bon soin et à l'hygiène de l'enfant lors du change mais nous accompagnons également l'enfant à se nettoyer, s'essuyer seul. Des petits gestes anodins mais qui permette de favoriser l'estime de soi et l'apprentissage de son corps.

L'acquisition de la propreté se fait pas à pas au rythme de l'enfant et dans le respect de ses évolutions ou de ses régressions. L'équipe veille à avoir une cohérence dans l'accompagnement de l'enfant dans cette étape clé de son développement, pouvant parfois amener inquiétude chez l'enfant mais aussi le parent. Les transmissions faites aux familles seront toujours faites dans de la transparence, en expliquant et parfois accompagnant les parents dans le change de leur enfant.

De plus, qu'ils soient du petit bobo à des maux petits ou conséquents, les soins seront toujours pris sans dédramatisation ni dramatisation en verbalisant et prenant en compte l'état affectif de l'enfant sur le moment.

L'infirmière inclusive qui interviendra deux demi-journées par semaine permettra, entre autres, à l'équipe, d'être sensibilisée et formée sur les questions d'hygiène et de santé, d'assurer un rôle dans la veille préventive en matière de santé et de handicap.

### 3. Le développement, le bien-être et l'éveil

#### a. Le jeu et activités

Dans les deux secteurs des jeux adaptés à chaque tranche d'âges sont mis à disposition des enfants, pour répondre à leur besoin de développement. Au quotidien, les enfants peuvent aller et venir dans les différents secteurs, ils sont libres de circuler au sein de la structure.

Des jeux sont proposés par l'équipe en fonction d'un besoin collectif et/ou individuel ou émanant de la demande de l'enfant. Ces temps doivent avoir du sens pour l'enfant, c'est pour cela qu'ils ne sont pas obligatoires. Grâce à l'observation du groupe et suivant son état émotionnel les professionnelles proposeront des petits jeux ou ateliers adaptés : développer le sensoriel grâce à des jeux de transvasements (eau, sable magique, riz...) - développer la motricité fine grâce à des ateliers manuels (gommettes, peinture, enfiler des perles, puzzle etc...) - favoriser au quotidien la motricité libre grâce à l'aménagement de l'espace, en installant des structures de motricité, mais aussi, en laissant le tout-petit explorer son corps en fonction de ses acquisitions.

Au quotidien l'équipe veille à développer l'imaginaire du tout-petit grâce à différentes actions : jeux de faire-semblants avec la dinette, les mallettes de docteur ou le coin poupée mais aussi des histoires contées (livres, kamishibai, rétroprojecteur, comptine chantée). Nous veillons à ce que les enfants puissent créer au quotidien avec les craies, la peinture, les dessins, la pâte à modeler. Tous ces ateliers sont des propositions faites aux enfants, il n'y a pas d'heures précises ou de contraintes pour y participer. L'enfant

fait son choix de rester en jeu libre ou de participer à un atelier. Il est important qu'un sens soit mis pour lui et que le plaisir fasse parti de son leitmotiv.

Développer l'imaginaire du jeune enfant lui permet de développer l'estime de soi, l'assurance et les interactions sociales.

La place du livre au sein de la structure est travaillée dans les pratiques professionnelles, afin que les enfants puissent se saisir de cet objet empreint à la communication, le lien social et à l'imaginaire. L'objet livre doit apprendre à être manipulé et apprécié, les professionnelles veilleront à accompagner l'enfant dans la découverte libre mais encadré de l'album jeunesse.

## b. L'approche artistique et culturelle

### L'éveil à la sensorialité

Depuis 3 ans des ateliers autour de la sensorialité ont été mis en avant. Des jeux sensoriels et lumineux ont été achetés afin de créer des ambiances apaisantes et proposer aux enfants des espaces propices à la découverte, à l'imaginaire et à la sérénité.

Tout au long de l'année, les enfants développeront leurs sens à travers des bacs sensoriels animés pour solliciter le toucher. Nous avons créé une caisse pouvant transformer une salle en espace sensoriel « petit monde lumineux », inspiré de la méthode « Snoezelen ». De plus, nous proposons aux enfants des bacs sensoriels sous forme de mini monde, les laisser explorer et découvrir à leur guise. Le but étant de mettre le moins possible de règles afin que l'enfant laisse libre court à son imagination et à sa créativité.

Cette année l'équipe est en création d'une salle immersive autour de la thématique de « l'océan blanc ». Cet espace empreint à la découverte et à l'éveil sera proposé aux enfants tout au long de la journée et en fin de journée avec les familles qui le souhaitent durant une semaine au moment de Noël.

### Projet autour de l'eau

A n'importe quelle saison, les enfants pourront participer à des jeux d'eau, été comme hiver. De ce projet émanera des sorties à la piscine pour le groupe des grands afin de pouvoir être au plus proche de l'élément de l'eau. Mais aussi, des sorties sur le site de l'Anse de Paulilles, ainsi qu'une vraie réflexion autour de la nature qui vit autour de l'eau. Nous ferons des sorties à l'aquarium de Canet et au laboratoire de Banyuls et ferons intervenir une compagnie de théâtre autour d'un spectacle pour les tout-petits sur le cycle de l'eau. Mêler l'art et la nature à travers l'élément de l'eau qui anime le village de Port-Vendres qui fait partie intégrante de la vie des enfants accueillis au sein de la structure est un moteur qui nous anime.

### Projet médiation animale

Cette année un partenariat avec la ferme qui gigote de Villelongue est instauré afin de faire aux enfants et aux parents qui le souhaitent, une expérience pleine de sensations et d'émotions. Cette action, permet

aux enfants de pouvoir développer le sens de l'empathie et de prendre soin et de profiter d'une parenthèse en créant du lien autrement. La ferme viendra nous rendre visite à la crèche et nous iront également à la ferme afin de connaître un environnement nouveau et de se laisser découvrir des sensations différentes (évoluer dans un espace en lien avec la nature, découverte d'animaux).

Des sorties en minibus allant sur le site classé de l'Anse de Paulilles site naturel protégé afin de découvrir les richesses qui nous entoure. Ces sorties se feront à hauteur d'une fois par mois en présence de parents qui le souhaitent. Aussi, des sorties régulières en poussettes se feront au sein du village afin de découvrir et redécouvrir l'environnement de lequel les enfants évoluent. Aller voir les bateaux, jouer au parc, rencontrer les habitants et commerçants seront des temps précieux que nous tenons garantir à faire vivre aux enfants.

### c. L'égalité fille-garçon

L'estime de soi est un point essentiel dans l'accompagnement du tout-petit à valoriser par diverses actions. La verbalisation est un point clé, qui permet aux professionnelles de soutenir l'enfant dans ses acquisitions en lui donnant confiance pour aller vers l'autonomie affective, physique et psychique. Cela passe également par la non distinction des genres ou même la valorisation vestimentaire. Les professionnelles veillent à avoir une posture valorisant chaque enfant en fonction de ces capacités et non en fonction de son genre. Ce discours se fait également auprès des parents ne faisant aucune distinction dans les transmissions et la manière d'inter agir pour veiller à une équité familiale juste.

Cette année nous souhaitons mettre un point d'honneur sur le choix dans la littérature jeunesse proposé et lu aux enfants afin de ne pas renforcer des stéréotypes genrés. Des livres prônant l'égalité des genres seront mis à disposition.

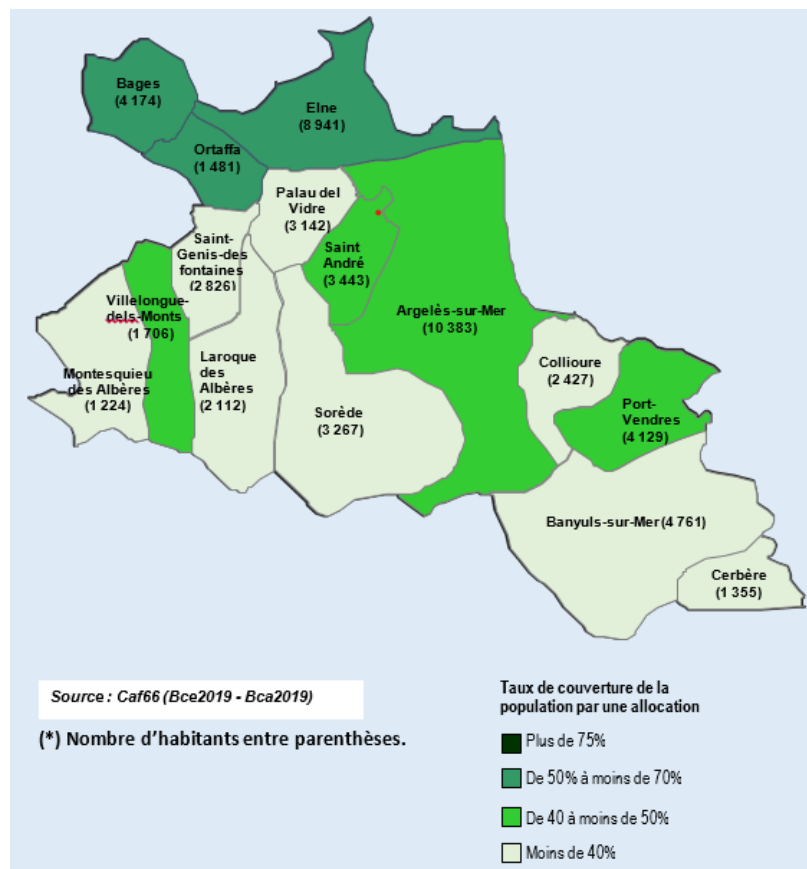
## III. Le projet social et le développement durable

### 1. Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs

Le service petite enfance est un service de la communauté de communes Albères- Côte Vermeille- Illibéris (CC ACVI). Elle est le deuxième plus important Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) du département derrière la communauté urbaine Perpignan Méditerranée Métropole. Elle regroupe 15 communes et 55 283 habitants. Son territoire est étendu et diversifié

avec des réalités contrastées :

- Des communes littorales très touristiques présentant une diminution régulière de leur population ; Le coût du foncier ne favorise pas l'installation des familles avec enfants.
- Deux villes « Pôles » Argeles et Elne avec une forte attractivité et un contexte socioéconomique très différent (un quartier politique de la ville sur Elne, une augmentation régulière de la population de retraités sur Argeles + 18 % entre 2013 et 2018) ;
- Un bassin de plus petites communes avec un dynamisme démographique constant soutenu par des projets d'urbanisme.



Le nombre de familles avec enfants évolue peu à l'échelle de la CC ACVI (4% tout comme au niveau des P.O). La part des familles monoparentales a augmenté sur la période 2013-2018 (+ 9 %) pour se rapprocher de la moyenne départementale (29 % pour la CC ACVI, 32 % pour le département). Les communes d'Argeles et Elne présentent une forte hausse de ces indicateurs de vulnérabilité avec respectivement, 40 % et 42 % des familles avec enfants ayant des bas revenus et 33 % et 31 % en situation de monoparentalité (chiffres 2019).

Les indicateurs de vulnérabilité (bénéficiaires RSA, prime d'activité, monoparentalité) sont équivalents aux données départementales. Le nombre d'allocataires bénéficiaires du RSA majoré est légèrement inférieur à la moyenne départementale et celui de la prime d'activité de 3 points supérieurs, ce qui peut s'expliquer par le caractère saisonnier ou agricole de tout un pan de l'activité économique.

**Année de référence : 2019**

Données du territoire	CC ALBERES COTE VERMEILLE ILLIBERIS	Pyrénées-Orientales	France métropolitaine
<b>Nombre d'allocataires</b>	10 973	110 302	13 222 226
<b>Nombre de familles allocataires</b>	5 067	49 246	6 602 543
<b>Personnes couvertes</b>	23 888	237 750	31 814 973
<b>Population totale</b>	55 371	474 452	64 639 133
<b>Taux de couverture CAF</b>	43%	50%	49%

Source : Caf66 (Bca2019 – Bce2019)

**Année de référence : 2019**

Structures des allocataires	CC ALBERES COTE VERMEILLE ILLIBERIS		Pyrénées-Orientales		France métropolitaine	
	Nombre	% Evolution 2014-2019	Nombre	% Evolution 2014-2019	Nombre	% Evolution 2014-2019
<b>Familles monoparentales</b>	2 029	13%	20 912	10%	1 956 207	9%
<b>Couples avec enfant(s)</b>	3 038	-4%	28 334	0%	4 646 336	-3%
<b>Familles allocataires</b>	<b>5 067</b>	<b>2%</b>	<b>49 246</b>	<b>4%</b>	<b>6 602 543</b>	<b>0%</b>
<b>Couples sans enfant(s)</b>	610	39%	6 104	27%	662 867	20%
<b>Allocataires seuls</b>	5 276	57%	54 791	43%	5 931 187	42%
<b>Familles sans enfants</b>	<b>5 886</b>	<b>55%</b>	<b>60 895</b>	<b>41%</b>	<b>6 594 054</b>	<b>39%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>10 953</b>	<b>10%</b>	<b>110 141</b>	<b>8%</b>	<b>13 196 597</b>	<b>8%</b>

Source : Caf66 (Bca2019)

## 2. Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement et les actions de soutien à la parentalité

La place laissée aux parents au sein des structures petite enfance est essentielle pour les professionnels, elle fait partie intégrante de l'accompagnement à la parentalité.

Tout au long de l'année des temps de partage et de convivialité sont organisés dans les structures au travers des ateliers parents-enfants, des réunions d'information et de prévention avec des professionnels spécifiques (orthophonistes, RSAI, psychomotricien etc.). Le soutien à la parentalité est inhérent de l'accompagnement des enfants, il commence dès l'inscription dans la structure et se poursuit tout au long de l'accueil de l'enfant.

Les parents sont régulièrement invités à participer aux sorties organisées par les structures, ces temps de partage en dehors des établissements sont propices aux échanges, ils permettent également aux parents de découvrir des lieux où ils pourront retourner ultérieurement.

Les responsables de structure communiquent avec les parents grâce à des affichages, des transmissions, le site internet de la CC ACVI ou encore les e-mails.

## 3. Les dispositions d'accueil des personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille ». Principe 1 de la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant.

Le service petite enfance accueille, régulièrement ou occasionnellement, tous les enfants dont les parents en font la demande. L'inclusion et la mixité sociale sont deux principes fondamentaux pour le service qui accueille chaque famille individuellement leur permettant ainsi de concilier vie professionnelle, familiale et personnelle.

## 4. Les partenaires

Le service petite enfance développe et entretient des partenariats avec des institutions mais aussi avec des acteurs locaux. Parmi eux, nous pouvons citer : la Protection Maternelle Infantile (PMI), la Caisse d'Allocation Familiale (CAF), la Mutuelle Sociale Agricole (MSA), le Pôle Ressource Handicap (PRH), le

Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP), les professionnels libéraux (kinésithérapeutes, orthophoniste, psychomotricien etc.), l'association Lire et faire lire etc.

Au quotidien, le service petite enfance travaille en lien étroit avec l'ensemble des services de la collectivité. Ce partenariat se concrétise à travers divers projets passerelles, notamment avec les accueils de loisirs mais aussi avec les médiathèques à l'occasion des « bébés lecteurs ». Les infrastructures de la CC ACVI, accessibles aux tout-petits, comme la piscine, sont également utilisées pour favoriser l'éveil et le développement des enfants.

#### 5. La démarche en faveur du développement durable

Pour réduire l'impact environnemental et améliorer durablement la qualité de vie des enfants, des parents, les professionnels intègrent à leur projet pédagogique cette dimension environnementale en développant des actions concrètes chaque jour auprès des enfants.

### IV. Le projet d'évaluation de la qualité d'accueil

L'accueil est un élément fondamental du projet d'établissement, car il constitue le premier lien entre la structure, l'enfant et sa famille. La qualité de l'accueil influence directement le sentiment de sécurité, de confiance et de bien-être du jeune enfant.

Ainsi, le projet d'évaluation de la qualité de l'accueil s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue des pratiques professionnelles, visant à identifier les axes d'amélioration afin de garantir un accueil individualisé, bienveillant et respectueux des besoins des enfants et de leurs familles. Ce projet d'évaluation est décliné selon les trois axes du Référentiel National pour l'Accueil du Jeune Enfant : la relation au jeune enfant, la relation aux parents et la qualité organisationnelle.

#### 1. La relation au jeune enfant

La relation au jeune enfant repose sur une prise en compte attentive de ses besoins, de son rythme et de son individualité. Les pratiques professionnelles visent à garantir un cadre sécurisant et bienveillant, favorisant son bien-être, son développement et son autonomie.

La relation au jeune enfant			
Objectifs	Ce qui est fait dans la structure	Indicateurs observables	Axes d'améliorations
<b>Respecter les besoins fondamentaux du jeune enfant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer l'endormissement et le repas aux enfants en fonction de leur besoin physiologique et de leur rythme</li> <li>• Observer les enfants afin de répondre à leur besoin</li> <li>• Former les équipes sur les nouvelles pratiques éducatives afin d'être au plus juste des pratiques professionnelles</li> </ul>	Rythme des enfants adapté en fonction de leur âge indiqué sur les feuilles de transmissions de chaque enfant	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place des outils d'observations en interne afin d'avoir une observation fine</li> <li>• Continuer à se former sur différents axes du développement du jeune (sommeil, alimentation etc.)</li> </ul>
<b>Garantir la sécurité affective, physique et psychique du jeune enfant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à disposition des doudous et tétines</li> <li>• Etre à l'écoute de l'enfant et de son besoin</li> <li>• Verbalisation auprès de l'enfant dans les gestes prodigués sur son corps <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter de sa temporalité (pour venir manger, changer sa couche etc...)</li> </ul> </li> <li>• Sécuriser l'environnement (aménagement de l'espace)</li> <li>• Adapter les espaces de jeux en fonction du développement de l'enfant</li> <li>• Aménagement d'un coin calme et d'un parc pour les bébés (section multi-âge)</li> <li>• Etre en cohérence avec les pratiques éducatives maison et crèche</li> <li>• Etre disponible et observer dans une posture d'adulte phare</li> </ul>	Aménagement de l'espace dans les secteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Achat de matériel plus adapté pour mettre à disposition, de manière adaptée les doudous, tétines et autres affaires des enfants</li> <li>• Se former sur des thématiques spécifiques tel que les neurosciences pour actualiser régulièrement les pratiques professionnelles</li> </ul>
<b>Respecter la qualité du sommeil des jeunes enfants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement du dortoir</li> <li>• Fréquence régulière de passage au sein du dortoir <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécuriser les lits</li> </ul> </li> <li>• Adapter l'environnement pour une qualité de sommeil favorable (température, luminosité, bruit, positionnement des lits en fonction des préférences des enfants...)</li> <li>• Amener l'enfant vers un endormissement autonome en douceur en fonction de ses capacités émotionnelles</li> <li>• Le lit de l'enfant reste à sa place toute l'année pour être repérant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de sieste des enfants</li> <li>• Aménagement du dortoir</li> <li>• Repère avec photo du lit de l'enfant</li> </ul>	Mise en place de lit barreaux plus ergonomique pour les professionnelles et tout autant sécuritaire pour les enfants
<b>Accompagner le jeune enfant dans l'acquisition de la propreté</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer à l'enfant les toilettes ou le pot en fonction de son envie et lorsqu'il le demande</li> <li>• Favoriser l'autonomie du jeune enfant (papier à disposition, gants, couches, poubelle, savon, robinet pouvant être ouvert par l'enfant)</li> <li>• Verbalisation auprès du jeune enfant dans les gestes prodigués sur lui</li> <li>• Accompagner l'enfant dans l'habillage et le déshabillage <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cohérence maison et crèche dans l'accompagnement de l'enfant à l'acquisition de la propreté en lien avec les parents</li> </ul> </li> </ul>	Aménagement de l'espace dans les toilettes enfants	Rénovation de l'espace toilettes des enfants afin de créer un environ pensé totalement pour leur autonomie et le respect de leur pudeur (mise en place de plaque entre chaque toilettes)

<p><b>Favoriser l'autonomie du jeune enfant sur le temps du repas</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de plateaux repas avec tout à disposition</li> <li>• Fourchettes, couteaux, cuillères sont mis à disposition des enfants</li> <li>• Bavoires avec élastique afin que l'enfant puisse le mettre seul             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Achat de petite carafe en verre pour que l'enfant se serve seul de l'eau</li> </ul> </li> <li>• L'enfant se lève de table lorsqu'il a décidé qu'il avait fini son repas (sortie de table échelonnée)</li> <li>• L'enfant peut vider son plateau seul dans des poubelles mise à disposition</li> <li>• Mise en place d'atelier de cuisine avec les enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visualisation du matériel pour la préparation des repas</li> <li>• Achat de courses</li> <li>• Compte-rendu de réunion pour faire évoluer les pratiques professionnelles</li> </ul>	<p>Agrandir l'espace repas côté grands afin de réaménager l'espace pour garantir plus d'autonomie comme un self-service</p>
<p><b>Prévenir les troubles du langage du jeune enfant</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adapter sa verbalisation lors de premiers signes de troubles du développement (exemple lors de situation de baïeement ou mise en place de la langue signée)</li> <li>• Informer les familles lors d'interrogations et les orienter si nécessaire vers la RSAI, la psychologue ou un orthophoniste</li> <li>• Mise en place d'un partenariat interne à la structure avec des orthophonistes en libéral sur le territoire</li> <li>• Sensibiliser l'équipe auprès d'orthophonistes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cahier de transmissions mis en place lors d'échanges entre professionnelles et parents concernant les besoins spécifiques d'enfants</li> <li>• Facture de la participation des orthophonistes 1 fois par an auprès des familles</li> </ul>	<p>Organiser un forum petite enfance autour du langage</p>
<p><b>Repérer les enfants avec des besoins spécifiques et accompagner les familles dans le repérage de possible troubles du neuro-développement</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail en partenariat avec la RSAI, la psychologue et les partenaires du territoire (CRA, Psychomotricien, PRH etc...)</li> <li>• Mise en place de réunion de synthèse pour la passerelle entre l'EAJE et l'école             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etre dans l'écoute active</li> <li>• Etre dans une posture d'observation</li> </ul> </li> <li>• Connaître les stades de développement du jeune enfant et être en veille</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Facture de la participation des orthophonistes 1 fois par an auprès de l'équipe</li> <li>• Compte-rendu de réunion de synthèse</li> <li>• Formation lors des journées pédagogiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer les partenariats CAMSP, SESSAD, CMP, CMPP, CRA etc...</li> <li>• Faire intervenir une fois par trimestre une psychomotricienne au sein de la structure</li> <li>• Développer le partenariat avec les orthophonistes pour une intervention plus régulière au sein de la structure auprès des enfants</li> <li>• Organiser des réunions avec tous les partenaires inscrit dans le parcours de vie de l'enfant (milieu spécialisé et ordinaire pour croiser les regards et les pratiques)</li> </ul>
<p><b>Favoriser l'éveil à l'art et à la nature</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer des sorties une fois par mois à l'Anse de Paulilles             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer un projet autour de la ferme</li> </ul> </li> <li>• Proposer des actions autour de l'art grâce à des spectacles petite enfance et des mises en place d'action créées et imaginées par les professionnelles (salle immersive)</li> <li>• Sortie à la piscine pour la découverte de son environnement et sensibiliser à la découverte de l'eau</li> <li>• Sortir au sein du village grâce à des poussettes multiples quand l'organisation et la météo le permet de faire des balades</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Calendrier des sorties</li> <li>• Factures des spectacles, sortie ferme et achat de matériel pour la piscine</li> <li>• Photos des sorties et évènement fait avec les enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de l'itinérance ludique             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place des résidences d'artistes et accentuer le projet autour de l'art et de la culture au sein de la structure</li> </ul> </li> <li>• Développer un partenariat avec la micro folie de Port-Vendres</li> </ul>



## 2. La relation aux parents

La relation aux parents repose sur une communication régulière, une écoute attentive et des échanges fondée sur la confiance et le respect mutuel. Elle vise à soutenir la parentalité et à assurer une continuité des pratiques entre la famille et la structure et à permettre aux parents de pouvoir concilier vie professionnelle, personnelle et familiale.

La relation aux parents			
Objectifs	Ce qui est fait dans la structure	Indicateurs observables	Axes d'améliorations
<b>Accompagner le parent dans son rôle de premier éducateur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre le temps pendant les temps de transmissions autant qu'il en a besoin</li> <li>• Proposer aux parents des pistes éducatives lorsque celui-ci se trouve dans une impasse</li> <li>• Etre dans l'écoute active de ses paroles et besoins</li> <li>• Proposer des temps au sein de la structure et en dehors</li> </ul>	Observer des temps de transmissions parents/professionnels/enfants	Rénover la structure afin d'avoir un vrai espace propice à des cafés des parents (mettre un canapé)
<b>Favoriser la mixité sociale et lutter contre les exclusions sociales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil de toutes les familles</li> <li>• Mise en place d'actions pour créer du lien social</li> <li>• Demander le moins possible de matériel aux familles afin de ne pas les mettre en difficultés financières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place des contrats non mensualisés pour s'adapter aux besoins réels de toutes les familles</li> <li>• Acceptation de familles en commission d'attribution des places</li> <li>• Mise en place d'atelier parents-enfants, d'évènements festifs et de participation à des sorties avec les parents afin de créer du lien</li> <li>• Achat de chapeaux pour le soleil, de la crème solaire, matériel piscine fourni par la crèche etc...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un LAEP attentant à l'EAJE</li> <li>• Proposer des actions solidaires</li> </ul>
<b>Respecter le parent dans son éducation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adopter les pratiques éducatives des parents au sein de la structure</li> <li>• Participer à la conciliation de la vie professionnelle, personnelle et familiale du parent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Portage écharpe pour l'endormissement ou la réassurance émotionnelle</li> <li>• Protocole lait maternel et mise à disposition d'un fauteuil d'allaitement</li> <li>• Libre accès au lieu d'accueil avec notamment le badge de la porte d'entrée</li> <li>• Proposer aux parents de venir récupérer son enfant en fonction de son organisation</li> </ul>	Proposer aux parents de participer plus activement à la vie de la structure

<p><b>Accueillir les parents et leurs enfants sans distinction</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'accueil de la mixité sociale est une valeur principale au sein de la structure afin de casser les inégalités sociales et rompre l'isolement</li> <li>• La prise en charge de chaque famille est équitable et l'accueil se fait au cas par cas pour garantir de répondre aux besoins de façon individuels</li> </ul>	<p>Tous les enfants sont accueillis au sein de la structure dans la limite du nombre de places</p>	<p>Continuer à pratiquer l'accueil inclusif et équitable pour toutes les familles</p>
<p><b>Proposer des actions parentalités autour de thématique de prévention précoce</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'ateliers parents-enfants 1 fois par mois avec la directrice adjointe et l'EJE de la structure</li> <li>• Mise en place d'une action de prévention autour du développement du langage "un bébé un livre" 1 fois par an</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cahier du recensement des participations aux ateliers parents-enfants</li> <li>• Facture de la réunion avec les ortho "un bébé un livre"</li> </ul>	<p>Proposer des actions parentalités autour de l'alimentation, du sommeil, des écrans</p>
<p><b>Garantir aux parents une transparence dans la communication avec l'équipe de la structure</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les temps de transmissions se font au sein de la structure, les parents ont accès au classeur de transmissions où toutes les informations concernant la journée de leur enfant est inscrite             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Echanger concernant le développement de l'enfant sur tous les sujets (alimentation, repos, change, acquisitions etc...)</li> </ul> </li> <li>• Réunions parents à la rentrée de septembre</li> <li>• Porte du bureau de la direction ouverte</li> <li>• Réponse aux mails de demandes dans la journée (réactivité)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le projet pédagogique de la structure est envoyé systématiquement aux parents à leur entrée</li> <li>• Ecrits des réunions de rentrée parents (septembre) avec toutes les informations des pratiques professionnelles que nous mettons en place</li> </ul>	<p>Continuer à avoir de la transparence et une confiance parents/professionnelles pour garantir la qualité de l'accueil du jeune enfant</p>

### 3. La qualité organisationnelle

La qualité organisationnelle repose sur une organisation structurée et cohérente de la structure, garantissant la continuité de l'accueil, la sécurité des enfants et la qualité des pratiques professionnelles. Elle vise à assurer un fonctionnement conforme aux exigences réglementaires et aux besoins des enfants et de leurs familles



La qualité organisationnelle			
Objectifs	Ce qui est fait dans la structure	Indicateurs observables	Axes d'améliorations
<b>Favoriser le bien-être au travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Planning agent régulier, les changements sont fait avec accord de l'agent en cas de sortie ou d'absence imprévu</li> <li>• Respect de la conciliation vie pro et perso des professionnelles</li> <li>• Achat de matériel ergonomique</li> <li>• Formation autour des troubles musculo-squelettiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Achat de matériel ergonomique (chaises au sol dans le dortoir, chaise haute pour enfant, formation PAMAL, informations des risques de troubles musculo-squelettique)</li> <li>• Visualisation des plannings d'équipe</li> </ul>	Mettre en place des séances de massages assis 1 fois par mois
<b>Se former aux connaissances des circuits autour de la maltraitance intra-familiale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informations des circuits et des acteurs lors de suspicion ou de cas avérés de maltraitements données à l'équipe</li> <li>• Travail en partenariat avec la PMI de secteur et la CRIP</li> </ul>	Informations données inscrites dans les comptes rendus de réunion	Développer le partenariat avec la PMI/CRIP/ASE
<b>Favoriser le développement durable</b>	Favoriser le bio, le durable et le lavable (serviette, couverture, compote sans sucre ajouté, gâteaux cuisinés avec les enfants pour le goûter)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Factures des achats effectuer</li> <li>• Mise en circuit des achats effectués</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un récupérateur d'eau</li> <li>• Rénovation du puit de lumière (étanchéité)</li> <li>• Mise en place d'un potager dans le jardin pour récolter fruits et légumes pour le goûter</li> <li>• Achats de matériel plus durable et de jeux jouets issus de la récupération</li> </ul>
<b>Soutenir la communication inter-équipe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de transmissions inter-équipe</li> <li>• Analyses de pratiques professionnelles (APP)</li> <li>• Réunion d'équipe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compte-rendu de réunion</li> <li>• Facture des APP</li> </ul>	Avoir plus de moyens humains pour organiser plus de temps de transmissions inter-équipe
<b>Créer une structure agréable et confortable</b>	Rénovation des espaces: hall, bureau, secteurs grands, secteurs bébés/moyens	Factures des travaux et visualisation des espaces	Continuer la rénovation de la structure intérieure et se projeter sur un jardin plus grand pour répondre aux besoins d'espaces des enfants
<b>Etre dans un management participatif</b>	Laisser la place et donner les moyens matériels et temporels aux professionnelles pour exprimer leur compétence identitaire à la mise en place d'action éducative (projet de l'eau, itinérance ludique, massage, salle immersive)	Fiche action	Continuer à développer les envies des professionnelles tout en gardant un axe cohérent et pédagogique



ANNEXE



## Charte nationale d'accueil du jeune enfant

### 10 grands principes pour grandir en toute confiance

**1** Pour grandir sereinement, **j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation** ou celle de ma famille.

**2** **J'avance à mon propre rythme** et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. **J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace** pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

**3** Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. **Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie**, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

**4** Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, **j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance** mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

**5** Je développe ma créativité et **j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles**. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

**6** **Le contact réel avec la nature** est essentiel à mon développement.

**7** **Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles**, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

**8** J'ai besoin d'évoluer dans un **environnement beau, sain et propice à mon éveil**.

**9** Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. **Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger** entre collègues comme avec d'autres intervenants.

**10** **J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées** et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil, en application de l'article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.